

GUIDE DE BONNES PRATIQUES POUR LA REPRISE DU TENNIS ET DU PARATENNIS AU SEIN DU TALMONT TENNIS CLUB - DÉCONFINEMENT PHASE 2

* Evolution entre phase 1 et phase 2 en vert dans le texte

INTRODUCTION

Ce guide encadre la reprise du tennis loisir et garantit la santé et la sécurité des joueuses et joueurs du Talmont Tennis Club et celles des non licenciés du TTC. **Il complète le guide de la phase 1.**

Par ce guide, le TTC s'est donc engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du COVID-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle.

Il est valable désormais à compter du 02 juin jusqu'au 21 juin. Après cette date, des modifications pourront être apportées en fonction de l'évolution de la situation liée au COVID-19. La durée de validité du présent guide pourra être allongée ou raccourcie.

Ainsi sont retranscrits, en synthèse du protocole de sortie de confinement de la FFT, les droits, les devoirs et obligations des joueurs et joueuses pour reprendre une activité tennistique en toute sécurité sanitaire.

MAIS TOUT D'ABORD, QUI EST CONCERNÉ ?

- Les joueuses et joueurs du TTC, jeunes comme adultes, âgés de 4 à 99 ans !
- Les joueuses / joueurs invité(e)s par un membre du club ou qui désirent prendre un cours individuel ou souhaitant louer occasionnellement un court.

POUR QUELLES PRATIQUES ?

- Jeux de simple **et de double** pour une pratique de loisir, soit 4 personnes maximum sur le terrain sauf pour les 4 / 10 ans (voir la rubrique «Obligations à remplir»).
- Cours individuels **et collectifs avec Yann.**

LES LIEUX ?

Les **6 courts** du TTC, c'est à dire :

- **Les 4 nouveaux courts bleus : N° 1 & 2 (intérieurs)** 3 & 4 (extérieurs).
- Les 2 anciens courts rouges situés en bordure de route : N°5 & 6. et le mur extérieur.

OBLIGATIONS À REMPLIR

Formulaires de reprise d'activité à renvoyer au club, signés par les membres et les non membres du TTC :

- à renseigner directement sur le site du club : **www.tennis-talmont.fr**
- par scan sur le mail suivant : **contact@tennis-talmont.fr**
- par voie postale : TTC, Chez Mme Andrée LALLIER, 99 Avenue des Sables, 85 440 Talmont Saint Hilaire.

Stationnement des véhicules :

Stationner les véhicules sur le parking côté skatepark.

Accompagnement des 4 / 10 ans pour une pratique en jeu libre :

Encadrement obligatoire sur le court par les parents qui s'assurent du respect des gestes barrières.

Démarches et protocoles garantissant la santé et la sécurité :

Gestes barrières à respecter avant, pendant et après le créneau horaire occupé : voir le protocole d'entrée et de sortie des cours.

Formulaire pour enfant mineur :

Renseignement et validation par le responsable légal du formulaire de reprise d'activité pour licenciés.

VOTRE RÉFÉRENTE CLUB

Pour toute question, **Mme Andrée LALLIER** est votre référente club.

Merci d'adresser vos demandes :

- Par téléphone : 07.81.28.54.42.
- Par mail : **contact@tennis-talmont.fr**

PROTOCOLE D'ENTRÉE ET SORTIE DU COURS :

Avant d'arriver, se préparer :

- 1 - Envoyer au club le formulaire de reprise d'activité (licenciés ou non licenciés) qui ouvre le droit à la réservation et aux cours de Yann;
- 2 - Réserver son court via Tenup : www.tenup.fft.fr pour la pratique du jeu libre ;
- 3 - Les joueuses et les joueurs doivent respecter les consignes générales de sécurité sanitaire (ne pas venir jouer en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée...);
- 4 - Les joueuses et les joueurs doivent arriver en tenue de tennis (les vestiaires sont fermés) ;
- 5 - Prévoir son matériel (raquettes, eau, serviette, casquettes, crème solaire, genouillères etc..);
- 6 - Prévoir ses propres balles et les marquer d'un signe distinctif : ex : je marque Y sur mes balles = Yann ;
- 7 - Tenir à portée de main son gel hydroalcoolique.

À l'entrée et sur le court : respecter la distanciation physique obligatoire (minimum de 2 mètres)

- 1 - Arriver à l'heure exacte de réservation ou du cours ;
- 2 - Se laver les mains avec le gel hydroalcoolique à l'entrée ;
- 3 - Attendre la sortie des joueurs de la session précédente ;
- 4 - Porte : pour la pratique loisir : déverrouiller la porte à l'aide de son badge ;
Pour les cours : la porte sera ouverte.
- 5 - Pour la pratique loisir : lors des changements de côté, éviter de passer sur le même bord du terrain ;
- 6 - Pour la pratique loisir : Utiliser ses propres balles ou celles marquées du signe distinctif du joueur ;
- 7 - Pour la pratique loisir : Chaque joueuse ou joueur servira uniquement avec ses balles marquées. Une joueuse ou un joueur ne doit en aucun cas toucher une balle marquée de son partenaire avec ses mains ;
- 8 - Les joueuses ou joueurs ne doivent pas se toucher le visage avec la main pendant le jeu ;
- 9 - Les joueuses ou joueurs doivent déposer leur serviette exclusivement dans leur sac ;
- 10 - Eviter tout contact en fin de partie. Un signe de la main ou de la raquette suffit afin que les règles de distanciation habituelles soient respectées.

En cas de pratique au mur :

- 1 seul pratiquant à la fois ;
- Chaque joueuse ou joueur apportera ses propres balles marquées ;
- Chaque joueuse ou joueur doit se laver les mains après la séance au mur.

À la sortie du court :

- 1 - Pour la pratique loisir : laisser la porte ouverte sur les anciens courts, et la fermer sur les courts bleus ;
- 2 - Pour éviter que les joueuses ou les joueurs se croisent, quitter le court 5 minutes avant la fin de la séance.

INFORMATIONS ENSEIGNEMENT :

- 1 - L'entrée du seul parent accompagnateur et de son enfant devra se faire par l'entrée principale du club et la sortie par la porte vitrée du fond du court N°1 afin d'éviter tout rassemblement de plus de 10 personnes.
- 2 - Les cours collectifs sont autorisés dans la limite de 6 élèves et un enseignant par terrain ;

CE QUI EST INTERDIT :

- 1 - Jouer sans avoir renseigné et fourni le formulaire de reprise d'activité via le site internet, courriel ou voie postale.
- 2 - Venir sur le court en étant malade ou présentant des symptômes Covid-19;
- 3 - Réparer le matériel du court : filet, poteau etc... ;
- 4 - Laisser des affaires sur le court : bouteille, papiers ... Merci de laisser les lieux propres.
- 5 - Venir sur le court en tant que spectateur, sauf pour les parents accompagnateurs d'enfants mineurs ;
- 6 - Accéder au club house et aux vestiaires. Ces locaux seront fermés jusqu'à nouvel ordre. **Le reste du club est libre d'accès.**

MOT DU PRÉSIDENT

Le Conseil d'Administration du TTC compte sur chacun d'entre vous pour respecter ces consignes afin de minimiser les risques COVID-19 et ainsi progressivement revenir à une pratique normale.

Bonne reprise à tous et à bientôt !!

Bernard CHANAL



Sous réserve de l'autorisation de la municipalité, de son service des sports et des modalités de déconfinement locales.
Le protocole complet des bonnes pratiques de reprise du tennis et du paratennis est également disponible sur fft.fr